

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 28-mai-2009

Date de révision 24-déc.-2021

Numéro de révision 4

1. Identification

Nom du produit Ether tert-butylméthylique

Cat No.: AC177040000; AC177040010; AC177040025; AC177040051;

AC177040100; AC177040250; AC177042500

No. CAS 1634-04-4

**Synonymes** 2-Methyl-2-methoxy propane; MTBE; Methyl tert-butyl ether

**Utilisation recommandée** Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

Importateur / Distributeur Fabricant

Fisher Scientific Acros Organics Fisher Scientific Company
112 Colonnade Road, One Reagent Lane Ottawa, ON K2E 7L6, Fair Lawn, NJ 07410
Canada Fisher Scientific Company
One Reagent Lane Fair Lawn, NJ 07410
Tel: (201) 796-7100

Tel: 1-800-234-7437

Numéro d'appel d'urgence For information US call: 001-800-ACROS-01 / Europe call: +32 14 57 52 11

Emergency Number **US**:001-201-796-7100 / **Europe**: +32 14 57 52 99 **CHEMTREC** Tel. No.**US**:001-800-424-9300 / **Europe**:001-703-527-3887

2. Identification des dangers

Classification

Classification WHMIS 2015 Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS /

2015-17)

Liquides inflammables Catégorie 2
Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition Catégorie 3

unique)

Organes cibles - Poumons.

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Danger

#### Mentions de danger

Liquide et vapeurs très inflammables Provoque une irritation cutanée Peut irriter les voies respiratoires



#### Conseils de prudence

## Prévention

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

Utiliser un matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

#### Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ médecin en cas de malaise

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

#### Entreposage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Garder sous clef

#### Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

#### Other Hazards

Contient un perturbateur endocrinien connu ou suspecté

# 3: Composition/informations sur les composants

| Composant                          | No. CAS   | % en poids |
|------------------------------------|-----------|------------|
| Oxyde de méthyle et de tert-butyle | 1634-04-4 | >95        |

## 4. Premiers soins

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir des

soins médicaux.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes

apparaissent. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle.

Ingestion NE PAS faire vomir. Obtenir des soins médicaux.

Symptômes et effets les plus

importants

Difficulté à respirer. L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut causer des symptômes comme des maux de tête, des vertiges, une fatique, des nausées et des

vomissements

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes

# 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés La pulvérisation d'eau, le dioxyde de carbone (CO2), une poudre extinctrice, une mousse

anti-alcool. Une eau atomisée peut être utilisée pour refroidir les contenants fermés.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

Point d'éclair -28 °C / -18.4 °F

**Méthode -** Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation 224 °C / 435.2 °F

Limites d'explosivité

Supérieures 15.1 vol % Inférieure 1.6 vol %

Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

## Dangers spécifiques du produit

Inflammable. Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent remonter jusqu'à la source d'ignition et causer un retour de flammes.

## Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

## Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.

### NFPA

| Santé | Inflammabilité | Instabilité | Dangers physiques |
|-------|----------------|-------------|-------------------|
| 2     | 3              | 0           | N/A               |

# 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éliminer toutes les sources

d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. S'assurer une ventilation

adéquate.

Précautions environnementales Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Consulter la section 12 pour des données

écologiques supplémentaires.

Méthodes de confinement et de

nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte. Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser des outils

anti-étincelles et du matériel antidéflagration. Éviter l'accumulation de charges

électrostatiques.

# 7. Manutention et stockage

#### Manutention

Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Eviter l'ingestion et l'inhalation. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagration. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. Pour éviter l'iinflammation des vapeurs organiques par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la masse.

### Entreposage.

Zone contenant des substances inflammables. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Peut former des peroxydes explosifs en cas de stockage prolongé. Matières incompatibles. Agents oxydants forts.

# 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

## Directives relatives à l'exposition

| Composant                          | Alberta                 | Colombie-Brita | Ontario     | Québec                  | ACGIH TLV   | OSHA PEL | NIOSH IDLH |
|------------------------------------|-------------------------|----------------|-------------|-------------------------|-------------|----------|------------|
|                                    |                         | nnique         |             |                         |             |          |            |
| Oxyde de méthyle et de tert-butyle | TWA: 50 ppm<br>TWA: 180 | TWA: 50 ppm    | TWA: 40 ppm | TWA: 40 ppm<br>TWA: 144 | TWA: 50 ppm |          |            |
|                                    | mg/m³                   |                |             | mg/m³                   |             |          |            |

#### Légende

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

## **Mesures techniques**

S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Utiliser un matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

## Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Porter des lunettes de sécurité anti-éclaboussures ou des lunettes de protection adéquates

comme on le décrit dans la norme 29 CFR 1910.133 de l'OSHA relative à la protection

oculaire et faciale.

Protection des mains Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition

cutanée.

| Matériau des gants | Le temps de passage | Épaisseur des gants | Commentaires à gants             |
|--------------------|---------------------|---------------------|----------------------------------|
| Caoutchouc nitrile | < 211 minutes       | 0.38 mm             | Taux de perméation 1             |
| Viton (R)          | < 152 minutes       | 0.7 mm              | μg/cm2/min                       |
| Néoprène           |                     |                     | Taux de perméation 17            |
| Caoutchouc naturel |                     |                     | μg/cm2/min                       |
| PVC                |                     |                     | Comme testé sous EN374-3         |
|                    |                     |                     | Détermination de la résistance à |
|                    |                     |                     | la perméation des produits       |
|                    |                     |                     | chimiques                        |

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu

Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

#### **Protection respiratoire**

Aucun équipement de protection n'est exigé sous des conditions d'utilisation normale.

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucun renseignement disponible.

# Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

# 9. Propriétés physiques et chimiques

**État physique Aspect**Liquide
Incolore

**Odeur** Distillats de pétrole

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible pH Aucun renseignement disponible

Point/intervalle de fusion -110 °C / -166 °F

**Point/intervalle d'ébullition** 54 - 56 °C / 129.2 - 132.8 °F

Point d'éclair -28 °C / -18.4 °F

Taux d'évaporation Aucun renseignement disponible

Inflammabilité (solide, gaz)

Non applicable

Limites d'inflammabilité ou d'explosion

Supérieures 15.1 vol % Inférieure 1.6 vol %

Pression de vapeur 268 mbar @ 20 °C

Densité de vapeur 0.2 Densité 0.740

SolubilitéLégèrement soluble dans l'eauCoefficient de partage octanol: eauAucune donnée disponibleTempérature d'auto-inflammation224 °C / 435.2 °F

Température de décomposition Aucun renseignement disponible

Viscosité 0.36 mPa.s at 20 °C

Formule moléculaire C5 H12 O

Masse moléculaire 88.15

## 10. Stabilité et réactivité

Danger de réaction Aucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter Produits incompatibles. Excès de chaleur. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces

chaudes et des sources d'inflammation.

Matières incompatibles Agents oxydants forts

Produits de décomposition

dangereux

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2)

**Polymérisation dangereuse** Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**Réactions dangereuses** Aucun dans des conditions normales de traitement.

# 11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit Renseignements sur les composants

| Composant                          | DL50 orale              | DL50 épidermique              | LC50 Inhalation          |  |  |
|------------------------------------|-------------------------|-------------------------------|--------------------------|--|--|
| Oxyde de méthyle et de tert-butyle | LD50 = 2963 mg/kg (Rat) | LD50 = 10000 mg/kg ( Rabbit ) | LC50 = 85 mg/L (Rat) 4 h |  |  |
|                                    |                         |                               |                          |  |  |

**Toxicologically Synergistic** 

Aucun renseignement disponible

**Products** 

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Irritant pour les yeux et la peau

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène. Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes.

| Composant           | No. CAS   | CIRC           | NTP            | ACGIH | OSHA           | Mexique |
|---------------------|-----------|----------------|----------------|-------|----------------|---------|
| Oxyde de méthyle et | 1634-04-4 | Non inscrit(e) | Non inscrit(e) | A3    | Non inscrit(e) | A3      |
| de tert-butyle      |           |                |                |       |                |         |

ACGIH: (Conférence américaine des hygiénistes industriels

A1 - cancérogène connu pour l'être humain

gouvernementaux) A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

A3 - cancérogène chez l'animal

ACGIH: (Conférence américaine des hygiénistes industriels

gouvernementaux)

Effets mutagènes Des effets mutagènes ont eut lieu sur des animaux expérimentaux.

Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

**Tératogénicité** Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Poumons STOT - exposition répétée Aucun connu

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut causer des symptômes comme des

maux de tête, des vertiges, une fatigue, des nausées et des vomissements

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

| Composant                          | UE - Liste de perturbateurs<br>endocriniens potentiels | UE - Perturbateurs<br>endocriniens - substances<br>évaluées | Japon - Renseignements sur le<br>perturbateur endocrinien |
|------------------------------------|--|---|---|
| Oxyde de méthyle et de tert-butyle | Group III Chemical                                     | Non applicable  | Non applicable  |

Autres effets nocifs Des effets tumorigènes ont été signalés chez des animaux expérimentaux.

# 12. Données écologiques

Écotoxicité

Ne pas jeter les résidus à l'égout. .

| Composant              | Algue d'eau douce    | Poisson d'eau douce | Microtox                   | Daphnia magna         |
|------------------------|----------------------|---------------------|----------------------------|-----------------------|
| Oxyde de méthyle et de | 800 mg/L EC50 > 72 h | 887 mg/L LC50 96 h  | EC50 = 11.4 mg/L 30 min    | EC50: = 542 mg/L, 48h |
| tert-butyle            | 184 mg/L EC50 = 96 h | 100 mg/L LC50 96 h  | EC50 = 8.23 mg/L 5 min     | (Daphnia magna)       |
| -                      | _                    | 929 mg/L LC50 96 h  | EC50 = 9.67  mg/L  15  min |                       |

672 mg/L LC50 96 h

Persistance et dégradabilité Une persistance est peu probable d'après les informations fournies.

**Bioaccumulation** Aucun renseignement disponible.

Mobilité Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa volatilité.

| Composant                          | Log Poctanol/eau |
|------------------------------------|------------------|
| Oxyde de méthyle et de tert-butyle | 1.06             |

# 13. Données sur l'élimination

#### Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

# 14. Informations relatives au transport

DOT

No ONU UN2398

Nom officiel d'expédition METHYL tert-BUTYL ETHER

Classe de danger 3 Groupe d'emballage II

TMD

No ONU UN2398

Nom officiel d'expédition METHYL tert-BUTYL ETHER

Classe de danger 3 Groupe d'emballage II

IATA

No ONU UN2398

Nom officiel d'expédition METHYL tert-BUTYL ETHER

Classe de danger 3 Groupe d'emballage II

IMDG/IMO

No ONU UN2398

Nom officiel d'expédition METHYL tert-BUTYL ETHER

Classe de danger 3 Groupe d'emballage ||

# 15. Informations sur la règlementation

## Inventaires internationaux

| Composant                          | No. CAS   | DSL | NDSL | TSCA | TSCA Inventory notification - Active-Inactive | EINECS    | ELINCS | NLP |
|------------------------------------|-----------|-----|------|------|---|-----------|--------|-----|
| Oxyde de méthyle et de tert-butyle | 1634-04-4 | X   | -    | X    | ACTIVE  | 216-653-1 | -      | -   |

| Composant                          | No. CAS   | IECSC | KECL     | ENCS | ISHL | TCSI | AICS | NZIoC | PICCS |
|------------------------------------|-----------|-------|----------|------|------|------|------|-------|-------|
| Oxyde de méthyle et de tert-butyle | 1634-04-4 | X     | KE-23648 | Χ    | X    | X    | X    | X     | X     |

#### Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

## Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

| Composant                          | NPRI                                       | Agence Canadienne de<br>Protection de l'Environnement<br>(CEPA) - Liste des substances<br>toxiques | Le Plan de gestion des produits chimiques du Canada (CEPA) |
|------------------------------------|--|--|--|
| Oxyde de méthyle et de tert-butyle | Part 1, Group A Substance Part 4 Substance |  |  |

## Autres réglementations internationales

#### Autorisation/Restrictions selon EU REACH

| Composant              | substances soumises à | REACH (1907/2006) - Annexe XVII -<br>Restrictions applicables à<br>certaines substances dangereuses | Règlement REACH (CE<br>1907/2006) article 59 - Liste<br>candidate des substances<br>extrêmement préoccupantes<br>(SVHC) |
|------------------------|-----------------------|---|---|
| Oxyde de méthyle et de | -                     | Use restricted. See item 75.  | -   |
| tert-butyle            |                       | (see link for restriction details)  |   |

https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach

# Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

| Composant                             | No. CAS   | OECD HPV   | Des polluants<br>organiques<br>persistants   | Potentiel de<br>destruction de<br>l'ozone | Restriction des<br>substances<br>dangereuses (RoHS) |
|---------------------------------------|-----------|--|--|---|---|
| Oxyde de méthyle et de<br>tert-butyle | 1634-04-4 | Inscrit(e)   | Non applicable   | Non applicable                            | Non applicable                                      |
| Composant                             | No. CAS   | La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs | Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité | Rotterdam<br>Convention (PIC)             | Basel Convention<br>(Hazardous Waste)               |
| Oxyde de méthyle et de                | 1634-04-4 | Non applicable   | Non applicable   | Non applicable                            | Annex I - Y40                                       |

| 14  | Autroc | inform  | mations |
|-----|--------|---------|---------|
| IO. | Aunes  | 1111011 | Harrons |

Préparée par Affaires réglementaires

Email: EMSDS.RA@thermofisher.com

Date de préparation28-mai-2009Date de révision24-déc.-2021Date d'impression24-déc.-2021

Sommaire Ce document a été mis à jour pour se conformer aux exigences du SIMDUT 2015 pour

s'aligner sur le Système général harmonisé (SGH) pour la classification et l'étiquetage des

produits chimiques.

## Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet

sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité